

# 2.2. Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA)

[Le RGAA liste les normes pour rendre votre site internet accessible à tous](#). Dans cette fiche, nous vous présentons quelques-uns de ces critères.

- **Les images**

Chaque image porteuse d'information doit avoir une description écrite, qui est aussi appelée « texte alternatif », pour expliquer ce qu'elle montre, surtout si l'image est importante pour comprendre le contenu.

- **Les couleurs et contrastes**

Le texte doit être facile à lire grâce à un bon contraste.

Par exemple : du texte noir sur un fond blanc.

Les couleurs ne doivent pas être la seule façon de donner une information.

Par exemple, il ne faut pas écrire « cliquez sur le bouton rouge ».

- **Les liens**

Les liens doivent être clairs et expliquer où ils mènent.

Par exemple, vous pouvez écrire « Télécharger le guide » au lieu de « Cliquez ici ».

- **La navigation**

Les menus et les pages doivent être organisés de façon logique, notamment pour permettre la navigation avec un clavier.

Les pages doivent avoir des titres clairs pour que les utilisateurs sachent où ils se trouvent. Le contenu doit être bien structuré avec des titres et des sous-titres.

- **Les documents et vidéos**

Les vidéos doivent avoir des sous-titres.

Les documents (PDF, Word...) doivent être accessibles avec des lecteurs d'écran.



- **Les formulaires**

Les formulaires doivent être simples à remplir et donner des indications claires (par exemple, « Entrez votre nom ici »).

Les champs obligatoires doivent être signalés.

- **La compatibilité technique**

Le site doit fonctionner correctement avec tous les outils utilisés par les personnes en situation de handicap, comme les lecteurs d'écran par exemple.

**Attention :** vous devez afficher une déclaration d'accessibilité sur votre site web, qui doit être fournie par le prestataire du site Internet. La mention de la conformité doit se trouver sur la page d'accueil.

**Quelques conseils :**

- Essayez toujours d'écrire avec des mots simples et des phrases courtes, pour que tout le monde puisse comprendre.
- Vous pouvez contacter des associations pour qu'elles testent votre site et vérifient le fonctionnement avec différents outils ([voir fiche « 9. Créer des partenariats »](#)). Faire tester le site par des personnes en situation de handicap permet aussi d'identifier les obstacles.